



prise de vue d'un coffre de véhicule

Par **JohnBECK**, le **08/03/2022** à **08:59**

Bonjour

est-il légal pour une entreprise d'effectuer des prises de vue d'un coffre de véhicule afin de se prémunir d'une éventuelle entorse règlement?

lorsque je rentre avec mon véhicule sur site, un agent de sécurité me demande d'ouvrir mon coffre et procède à une inspection visuelle ainsi qu'à la prise en photo de ma plaque et du contenu de mon coffre même si celui-ci est vide.

je ne sais si cela est bien légal?

merci de vos lumières.

Par **Marck.ESP**, le **08/03/2022** à **21:24**

Bonsoir

Cela est envisageable pour l'entrée ou la sortie d'un périmètre privé et sécurisé d'une entreprise. Obligatoire parfois selon la nature de l'activité.